



Bulletin municipal

Septembre 2021 - n°100

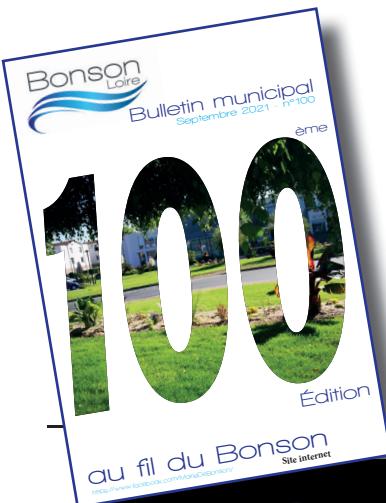


Édition

au fil du Bonson

Information municipale

SOMMAIRE



Information Municipale

Page 2

Enfance Jeunesse

Page 42

Vivre ensemble

Page 50

Saison Culturelle

Page 58

Associations

Page 60



État civil : Janvier-Février-Mars-Avril-Mai 2021

NAISSANCES

- **MERSEL Réïs**, 7 Rue de la Grande Prairie. Né le 18/01/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **AMARATUNGA ARTCHIGE Kulana**, 4 Avenue de St Rambert. Né le 26/01/2021 à MONTBRISON
- **ÇAPA Hayal**, 6, rue Camille Saint Saëns. Née le 02/02/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **AVCI Ismail-Efe**, 1 rue du Barnier. Né le 03/02/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **SION Louane**, 4 Impasse des Magnolias. Née le 26/02/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **GHODBANE Mahiedine**, 7 rue Maurice Ravel. Né le 18/03/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **ZOUAOUI Thaïs**, 33 avenue de la Mairie. Née le 24/03/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **AZZOUZ Dayna**, 53 avenue de la Mairie. Née le 22/03/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **DESCHAVANNE Anaé**, 12 rue des acacias. Née le 21/03/2021 à MONTBRISON
- **RANDAZZO Alessio**, 17 Rue du Green. Né le 31/03/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **BERTINELLI Elvio**, 3 rue du Green. Né le 25/03/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **REVE Vaïana**, 9 rue Jean Tronchon. Née le 15/04/2021 à MONTBRISON
- **EWALD Romane**, 6 Rue de la Mesangère. Née le 23/04/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **GAY Nathan**, 3 rue de la grande prairie. Né le 02/05/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **YILDIRIM Nil**, 13 rue des essarts. Née le 29/04/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **DUMAS Kaly**, 5 rue longue terre. Née le 04/05/2021 à MONTBRISON
- **FRIBOULET Antoine**, 12 avenue de Saint Marcellin. Né le 13/05/2021 à MONTBRISON
- **AFFASSI Lyad**, 18 bis rue du pre du clerc. Né le 26/05/2021 à ST PRIEST EN JAREZ
- **COULY Arthus**, 13 Rue de la Grande Prairie. Né le 23/05/2021 à ST ETIENNE

MARIAGES

- **BARTHELEMY Yoann et SAETTA Adeline** célébré le 20/02/2021
- **FLORES David et DI MAGGIO Chloé** célébré le 03/04/2021
- **DUSSAC Johan et LEMANT Honorine** célébré le 17/04/2021

DÉCÈS ou TRANSCRIPTIONS

- **CHARPENTIER jacques**, décédé le 13/01/2021
- **FRACHON Andrée** décédée le 05/02/2021
- **GRATALON Sylvie**, décédée le 06/03/2021
- **HUET Marcel**, décédé le 12/03/2021
- **MOLINA Francisque**, décédé le 01/04/2021
- **CHOMARAT Louis**, décédé le 06/04/2021
- **DE L'HERMUSIÈRE Marie-Gabrielle**, décédée le 11/04/2021
- **CAPEL Christian**, décédé le 19/04/2021
- **TOUATI Aissa**, décédé le 10/05/2021
- **BIGOURAUX Claudette**, décédée le 10/05/2021
- **BOOUNOUAR Akli**, décédé le 14/05/2021
- **DRILLON Sylvain**, décédé le 24/05/2021
- **BAUDOUIN Jacqueline**, décédée le 28/05/2021

Edito

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,

Il y a un an démarraient les travaux de la première phase de requalification du centre-ville. Aujourd’hui, chacun peut apprécier la transformation de notre belle commune : plus d’arbres et d’espaces végétalisés, plus de cheminements doux sécurisés, plus d’espaces de rencontre et de mobiliers urbains adaptés.

Cette redynamisation du centre-ville est incontestablement le projet phare de ces vingt dernières années.

Nous travaillons actuellement, en concertation avec nos commerçants et prestataires de service, sur les aménagements et travaux de la seconde phase composée de la placette commerciale et des abords de la future halle.

En effet, c'est avec un immense plaisir que nous pouvons officialiser l'arrivée prochaine de la halle gastronomique et ses 15 loges dédiées aux métiers de bouche qui respecteront le label élaboré par Votre Terroir.

« Le label QUALICOQ est une initiative unique en France : Ce label marque la volonté d'identifier des commerçants et des artisans qui répondent de manière pragmatique au savoir-faire à la française, à l'amour des produits régionaux et aux enjeux du développement durable à travers une offre de consommation responsable (produits et services). »

C'est donc un engagement qui se concrétise : augmenter l'offre de commerces et favoriser les achats locaux, raisonnés et qualitatifs avec l'implantation de Votre Terroir portée par le Groupe ATRIUM.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les partenaires et financeurs : L'État, La Région AURA, Le Département et Loire Forez Agglomération.

Bonson suscite des intérêts et attire ! Des artisans et entrepreneurs s'installent, les entreprises se développent et investissent, des familles posent leurs valises, nos seniors restent à domicile...

Pour ce faire, nous œuvrons au quotidien afin de vous accompagner en développant et améliorant les services publics municipaux. Ainsi, nous avons renforcé la police municipale pour plus de sécurité. Depuis le 1er Juillet, ce sont près de cinquante contrôles routiers qui ont été effectués afin de lutter notamment contre les vitesses excessives ou encore les poids-lourds en infraction. Les services enfance/jeunesse et le CCAS ont eux aussi été renforcés pour soutenir les familles, les personnes en difficultés et les seniors.

La 8ème édition du Pass’Jeunes est disponible pour nos collégiens et lycéens. Le Pass’ proposé à 5 euros, a une valeur de 70€ que les jeunes peuvent utiliser en règlement d'une cotisation auprès d'une association. Le Pass’Jeunes leur permet d'accéder à moindre coût à des loisirs et des sorties culturelles. Ils bénéficient également de réduction chez les commerçants bonsonnais partenaires.

La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions pour les 410 élèves du groupe scolaire Jules Verne. Cela grâce à la mobilisation de l'équipe éducative, de l'élu en charge des affaires scolaires, des agents municipaux et des parents d'élèves, plus que jamais investis dans le fonctionnement de notre école.

Ce mois de Septembre marque aussi la rentrée des associations avec le forum qui s'est tenu le samedi 4 septembre. Merci à celles et ceux qui donnent de leur temps. En effet, l'engagement bénévole auprès des autres est essentiel au lien social.

Les élus municipaux doivent se mobiliser pour lutter contre les pollutions et préserver la biodiversité. C'est en ce sens que nous avons décidé d'accentuer le rythme de plantations de végétaux en mettant en place l'opération « Un nouvel arrivant, un arbre planté sur le domaine public ». Ainsi, chaque année, plusieurs dizaines d'arbres seront plantés sur différents sites identifiés sur la commune comme le centre-ville, le secteur des écoles, le complexe sportif ou encore le quartier de la gare.

Toujours dans le thème de l'environnement, Bonson participe activement à l'élaboration du Schéma directeur des pistes cyclables du territoire Loire Forez afin de renforcer les modes de déplacement dits « doux ». Aussi, l'agglo met en place un dispositif pédagogique pour l'enseignement à la pratique du vélo. Le Groupe scolaire Jules Verne a été retenu au dispositif d'accompagnement à l'enseignement cyclable pour la deuxième année consécutive ! Tout comme Ma ville à vélo, lancée en 2017, cette démarche encourage la pratique du vélo auprès de la jeunesse.

Enfin, je souhaite rappeler ici que VOS élus ainsi que les services municipaux sont à votre disposition et à votre écoute afin de vous accompagner dans la vie de tous les jours et d'améliorer le cadre de vie. Aucune demande ne sera laissée sans réponse.

Au travers de cette 100ème édition du bulletin municipal, nous avons le plaisir de vous présenter, en plus de l'actualité municipale récente, un « cahier spécial » avec des témoignages de bonsonnaises et bonsonnais, la première partie du plan de mandat, la reprise des spectacles de la saison culturelle et aussi un dossier sur le fleurissement estival.

J'aurai plaisir de discuter de vive voix avec vous et partager des moments conviviaux lors des manifestations et animations bonsonnaises à venir telles que la saison culturelle, les événements associatifs et les fêtes de fin d'année.

Continuons ensemble d'embellir notre ville et de préserver notre qualité de vie.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Votre Maire
Thierry DEVILLE**





Conseil Municipal du 27 Mai 2021

DÉCISION DU MAIRE

- Décision n°2021-008 Demande de subvention France Relance Aide en faveur de certaines cantines scolaires : Acquisition d'une friteuse et accessoire 2 251 € HT.
- Décision n°2021-009 Mission Assistance à Maîtrise d'ouvrage Projet Centre-Ville : CS Bâtiment 10 000 € HT soit 12 000 € TTC.
- Décision n°2021-010 Mission restructuration de cimetière – Groupe ELABOR 25 585.60 € H.T soit 30 702.72 € TTC.
- Décision n°2021-011 Extension du columbarium – Mathaud et Fils - 11 420 € TTC.
- Décision n°2021- 012 Contrats annuels Abelium – portail familles :
- Maintenance 361.66 € TTC
- Hébergement : 401.83 € TTC
- Accès : 763.49 € TTC
- Décision n°2021-013 Contrats annuels Abelium – Domino web
- Licence et mise à disposition du logiciel : 632 .66 € TTC
- Hébergement : 830.26 € TTC
- Accès : 1 462.92 € TTC
- Décision n°2021-014 Ligne de trésorerie Crédit Agricole Loire Haute-Loire
- Montant 400 000 €
- Durée maximale : 12 mois
- Taux indexé euribor 3 mois flooré à 0
- Marge sur index : 0.65 %
- Frais de dossier : 0 €
- Commissions : 0.2% du montant emprunté
- Intérêts : paiements trimestriels
- Décision n°2021-015 Travaux de rénovation énergétique – Étanchéité des toitures École Jules Verne entreprise SOPREMA et ASPIRTEC 56 115.20 HT soit 67 338.24 € TTC.
- Décision n°2021-016 Travaux de rénovation énergétique – Habilage des débords de toit et zinguerie École Jules Verne entreprise Vray et Fils 30 197 € HT soit 36 220.40 € TTC. (TVA 10% et 20%)
- Décision n°2021-017 Acquisition de mobilier urbain entreprise Tolerie Forézienne 34 295.13 € HT soit 41 154.16 € TTC
- Décision n°2021-018 Plan de relance « Transformation numérique de l'enseignement » coût estimé d'acquisition du matériel informatique pour l'école Jules Verne 10 029 € HT. Subvention sollicitée 6 933 €.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-FINANCES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 39.00% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 131 000.00 € souscrit par l'emprunteur SA HLM CITE NOUVELLE auprès de la Caisse des dépôts et consignations,
- **INDIQUE** que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
- **S'ENGAGE** pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.
- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 39.00% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 949 000 € souscrit par l'emprunteur SA HLM CITE NOUVELLE auprès de la Caisse des dépôts et consignations,
- **INDIQUE** que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
- **S'ENGAGE** pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.
- **APPROUVE** les tarifs des stages et séjours 2021 proposés au CLSH pour l'été 2021 :

- **APPROUVE** les tarifs des services : périscolaire – restauration scolaire – études surveillées – centre de loisirs sans hébergement – club ados, reconduits pour l'année 2021- 2022 sans augmentation,
- **APPROUVE** la décision modificative n°1 apportée au Budget Principal de la commune suivante :

42022 Code INSEE	Commune de Bonson BUDGET COMMUNAL M14-97	DM n°1 2021
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2031-2001-023 : COMMUNICATION	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-2104-822 : SECURISATION RD 108	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-9999-824 : GRANDS PROJETS	21 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	21 300,00 €	21 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2118-2101 : SÉCURITÉ	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181-1201 : TERRAINS DE SPORT	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	31 300,00 €	31 300,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

- **AUTORISE** le Comptable public à effectuer toutes les écritures permettant la régularisation des écritures d'amortissement, tant en valeurs amorties qu'en provisions pour subventions perçues à réintégrer, et dont le résumé par imputation est le suivant :

VALEUR AMORTIE A REINTEGRER		
	VALEUR INITIALE	VALEUR AMORTIE
21311 Résultat	93 057,97 €	71 623,44 €
21312 Résultat	380 788,58 €	217 846,54 €
21316 Résultat	166 506,32 €	90 952,05 €
21318 Résultat	3 725 458,36 €	2 808 874,80 €
2135* Résultat	76 504,85 €	26 201,53 €
2138* Résultat	16 938,09 €	8 692,40 €
2181* total	96 049,77 €	66 444,16 €
2188* total	19 545,99 €	15 108,00 €
TOTAL		3 305 742,92 €

PROVISIONS A REINTEGRER	
NATURE	AMORTISSEMENTS
MAISONS ASSOCIATIONS	6 790,00 €

- **INDIQUE** que les montants des amortissements pratiqués sur ces comptes seront imputés en réserves (compte 1068),
- **AUTORISE** le comptable public à effectuer toutes les opérations permettant la mise à jour de l'actif de la Commune suivant les certificats administratifs établis par Monsieur le Maire.

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 apportée au Budget annexe « La Pierre » :

42022 Code INSEE	Commune de Bonson BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT ZONE LA PIERRE	DM n°1 2021
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Ecritures d'ordre

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6689 : Autres	2 103,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-796 : Transferts de charges financières	0,00 €	0,00 €	2 103,75 €	0,00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	2 103,75 €	0,00 €	2 103,75 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 103,75 €	0,00 €	2 103,75 €	0,00 €
Total Général		-2 103,75 €		-2 103,75 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **APPROUVE** la convention à signer avec le Conseil Départemental portant modification de la signalisation directionnelle sur la RD 498 et RD 9498 pour indiquer la limitation de tonnage dans la traversée de Bonson (interdite au plus de 3.5t sauf déserte locale),
- **APPROUVE** la participation financière de la Commune à hauteur de 1 734 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-SÉCURITÉ

Aménagement sécuritaire RD 108

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **APPROUVE** l'étude de faisabilité présentant les travaux projetés,
- **APPROUVE** le montant de l'opération HT estimé à 207 494,40 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les études avant travaux et notamment :
 - La concertation avec les riverains et les régularisations foncières
 - La signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **APPROUVE** la convention à signer avec l'association 30 millions d'amis relative à la stérilisation et au tatouage des chats errants capturés sur le territoire communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **APPROUVE** la dénomination de la voirie intégrée au PA de la Gare « Impasse du Practice ».
- **APPROUVE** la mise à disposition par la région AURA de huit abris-bus à planter sur le territoire de la commune tels que présentés,
- **APPROUVE** les conventions à conclure avec la Région permettant l'installation de ces abris-bus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions et tous les documents relatifs à la mise à disposition des abris-bus.

ENFANCE-JEUNESSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **APPROUVE** la reconduction de l'organisation de la semaine scolaire telle qu' actuellement en vigueur soit sur 4 jours à compter de la rentrée 2021-2022,
- **INDIQUE** que les horaires sont définis pour une durée de 3 ans comme suit :
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30
- **APPROUVE** la dotation en moyens d'enseignement supplémentaire au sein de l'École Jules Verne à compter de la rentrée 2021-2022,
- **PRÉCISE** que la dotation en moyens d'enseignement sera portée à 16 emplois et 1 emploi à temps complet de décharge de direction.:

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-PERSONNEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs portant création d'un poste de brigadier-chef principal à temps complet à compter du 1er juillet 2021.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-FINANCES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- APPROUVE les tarifs pour les spectacles reprogrammés en fin d'année 2021 fixés comme suit :

Date*	Spectacle	Tarif individuel	Tarif réduit	Tarif 7/14 ans
19/09/2021	Théâtre - Humour Journée du patrimoine « Le Jean Mamère »	gratuit	gratuit	gratuit
16/10/2021	Spectacle Humour "Les Carrés m'en fou"	12 €	10 €	6 €
13/11/2021	Soirée Cabaret « Miss Flo Cabaret »	15 €	13 €	7.50 €
10/12/2021	Spectacle enfants « La fée mandoline »	10 €	8 €	5 €

* sous réserve de modifications de dates et des conditions sanitaires en vigueur.

Conseil Municipal du 5 Juillet 2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-SÉCURITÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- APPROUVE la convention de coopération des agents de police municipale à conclure avec la commune Saint-Cyprien,
- APPROUVE le protocole à conclure avec le Club de Tir Police Stéphanois,

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-FINANCES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- APPROUVE la décision modificative n°2 apportée au budget principal de la commune :

42022 Code INSEE	Commune de Bonson BUDGET COMMUNAL M14-97	DM n°2 2021
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	630 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	630 000,00 €	0,00 €
D-2031-9999 : GRANDS PROJETS	8 184,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	8 184,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-1801 : CENTRE VILLE	630 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-232-2105 : ACQUISITION DE LOGICIEL	0,00 €	8 184,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	630 000,00 €	8 184,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458101 : Centre-ville	0,00 €	630 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458101 : Centre-ville	0,00 €	630 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-458201 : Centre-ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	630 000,00 €
TOTAL R 458201 : Centre-ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	630 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	638 184,00 €	638 184,00 €	630 000,00 €	630 000,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

- APPROUVE les subventions exceptionnelles à verser au titre du Pass'jeunes aux associations suivantes :

FJEP : 15 pass -> 300 € / FC BONSON ST CYPRIEN : 8 pass -> 160 € / HANDBALL BONSON CLUB : 8 pass -> 160 € / ÉCOLE DE DANSE : 6 pass -> 120 €

- APPROUVE la demande de subvention à formuler, dans le cadre du projet Centre de Loisirs, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, au titre du Plan mercredi.
- INDIQUE que la subvention peut atteindre 300 000 € pour les opérations relatives au bâtiment et 25 000 € pour les opérations d'acquisition de matériels et mobiliers.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-SOCIAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- APPROUVE la convention « accompagnement » à conclure avec l'épicerie solidaire des 4 ponts,
- APPROUVE la convention « bons alimentaires » à conclure avec l'épicerie solidaire des 4 ponts,

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE-GRANDS PROJETS

Le Conseil Municipal, à la majorité, 23 voix « POUR », 4 « ABSTENTIONS » (Mme SAULODES, M. LEROUX, M. GILBERTAS, M. BRU)

- APPROUVE l'étude de faisabilité et le préprogramme relatif à la construction d'un nouveau Centre de Loisirs,
- APPROUVE le scénario n°3 : Construction sur un espace situé Parc des Javelottes,
- APPROUVE l'enveloppe prévisionnelle estimée à 1 850 000 € H.T.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Le Conseil Municipal, à la majorité, 23 voix « POUR », 4 « CONTRE » (Mme SAULODES, M. LEROUX, M. GILBERTAS, M. BRU)

- **APPROUVE** la cession des parcelles AD 336 et AD 557 pour un montant de 900 000 € au groupe ATRIUM,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le compromis de vente en l'étude de Maître MAUBERT - DELAMORINIERE.

ENFANCE-JEUNESSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **APPROUVE** l'avenant à la convention avec l'UFCV / relais 42 pour la gestion des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires établi pour la période du 1er septembre 2021 au 31 décembre 2021.
- **APPROUVE** la convention à conclure avec la commune de Saint-Cyprien relative à l'accueil de loisirs extrascolaire des enfants cyprienois.
- **INDIQUE** que cette convention est établie pour une durée de 5 ans,
- **DIT** que cette convention définit le nombre de « journées enfants » ainsi que le coût associé pour ce service qui seront réévalués annuellement par avenant,
- **PRÉCISE** qu'au titre de l'année 2021-2022, 1373 journées enfants seront réservés aux enfants cyprienois pour une contrepartie financière fixée à 24 714 €,

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-PERSONNEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **PREND ACTE** de l'avis du comité technique paritaire du CDG de la Loire,
- **APPROUVE** l'ensemble des primes constituant le régime indemnitaire global mis en place au sein de la collectivité au bénéfice des agents municipaux,
- **DIT** que les modalités et conditions de versement ainsi que les conditions de maintien du régime indemnitaire telles que définies seront immédiatement applicables,
- **PRÉCISE** que la revalorisation de 15 % du RIFSEEP part « IFSE » pour les agents de catégorie C bénéficiaires entrera en application au 1er septembre 2021,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ; que la valorisation des barèmes applicables aux fonctionnaires d'État s'appliquera automatiquement, sans nouvelle délibération ; que les crédits afférents au régime indemnitaire seront modifiés en fonction de l'évolution du tableau des effectifs et des postes pourvus en corrélation avec le parcours professionnel propre aux agents et à l'organisation des services de la collectivité, sans nouvelle délibération ; que les délibérations antérieures n° n°2013/061 du 27 novembre 2013, n°2013/062 du 27 novembre 2013 et n°2016/086 du 17 novembre 2016 sont abrogées ; que la mise en œuvre du RIFSEEP, telle que définie dans la présente, s'appliquera à la filière police municipale dès parution des décrets d'application sans nouvelle délibération.
- **APPROUVE** le toilettage des effectifs effectué afin de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune. (15 postes vacants supprimés et 1 poste créé).

INTERCOMMUNALITÉ-LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR"

- **ÉMET** un avis favorable quant au Plan Partenarial de Gestion de la demande de Logement Social présenté.

Pour information :

Explication du taux de la taxe foncière voté lors du Conseil Municipal du 25 Mars 2021

Plusieurs administrés, à juste titre, nous ont interpellés au sujet du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties voté lors du Conseil Municipal du 25 Mars 2021. Les élus ont bien voté la non augmentation du taux communal. Cependant, le taux est passé de 19.88% à 35.18%. Ce taux est lié à la compensation par l'État de la suppression de la taxe d'habitation. En effet, les communes percevront une compensation avec un transfert de la taxe foncière qui était perçue par le Département. Le Taux du Département était de 15.3%. Ceci explique donc que celui de la commune a été augmenté de 15.3%. Nous confirmons qu'il n'y aura aucune incidence pour le contribuable concernant la part communale.

Direction Départementale-Finances Publiques de la Loire

L'offre de service multicanal de la DGFIP s'est fortement développée ces dernières années, permettant aux usagers de bénéficier de nouveaux modes de contact tels que la messagerie sécurisée. Le site impots.gouv.fr, accessible 24 h/24 et 7jrs/7, délivre également toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches. Ainsi, les relations avec nos usagers ont connu une dématérialisation croissante correspondant à l'attente de beaucoup d'entre eux. Pour les usagers souhaitant ou ayant besoin d'être reçus dans nos services, les horaires d'ouverture des principaux centres des finances publiques ont été adaptés, afin de leur proposer des horaires harmonisés. Un créneau d'ouverture sur la pause méridienne leur est désormais offert. Ainsi, depuis le 5 juillet 2021, les centres des finances publiques de Feurs, Montbrison, Saint-Chamond, Firminy, Roanne, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Étienne Grüner et Saint-Étienne Charcot seront ouverts tous les jours du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.

À cette même date, la trésorerie amendes, située à Saint-Étienne, sera ouverte le lundi, mardi et jeudi de 8H30 à 12H00.



FINANCES PUBLIQUES

Médiathèque de Bonson

● Livre « COUPS DE CŒUR »

LA LIBRAIRIE DE LA PLACE AUX HERBES

Ce roman m'a fait un clin d'œil alors que j'étais en vacances dans le Gard. Son titre fleure bon le Sud, le soleil et l'histoire se déroule dans l'une de mes villes préférées, Uzès.

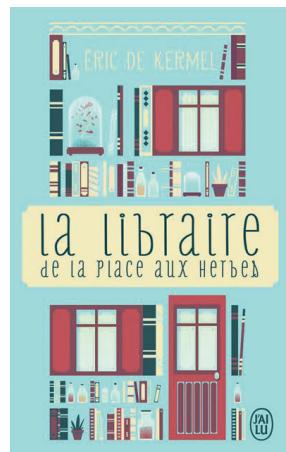
Cet ouvrage rend un bel hommage aux libraires, aux livres et à l'importance de la lecture dans la vie. L'héroïne, de par son travail, rencontre de nombreux clients. Elle nous en présente plusieurs, et pour chacun d'eux, une nouvelle aventure va commencer.

Ce sont des personnages avec des parcours de vie différents, mais, tous émouvants.

De nombreuses références littéraires éveillent notre curiosité et nous donnent envie de lire ou relire certains ouvrages. Je vous souhaite donc une agréable promenade dans les ruelles d'Uzès et bien évidemment sur la place aux Herbes.

Sylvette Delorme-Conseillère déléguée en charge de la Médiathèque

Lire, c'est comme boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas.
Victor HUGO



● NOUVEAU SERVICE : Portage de livres

Les livres viennent à vous !

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, la Médiathèque de Bonson vous propose un portage de livres à domicile : Romans policiers/Romans de science-fiction/Romans sentimentaux/Romans de terroir/Histoires vraies/Biographies/Documentaires (histoire, sport, géographie, société...)/Bandes dessinées.

Pour vos réservations :

- Par téléphone, auprès de Sylvette Delorme, au 04 77 55 87 74, le mardi de 16 heures à 18 heures
- Par courriel : s.delorme@mairie-bonson.fr.

Vous pouvez indiquer des titres d'ouvrages ; si nous les avons, nous vous les apporterons. Sinon, précisez le genre d'ouvrages que vous souhaitez, et nous ferons une sélection pour vous.

Ce service et le prêt des livres sont entièrement gratuits.

Vous pouvez choisir jusqu'à trois livres pour trois semaines.



RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE :

- **Mardi : 16h30-18h30**
- **Mercredi : 14h-17h**
- **Vendredi : 16h30-18h30**
- **Samedi : 9h-11h**

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email : mediatheque-bonson2@wanadoo.fr

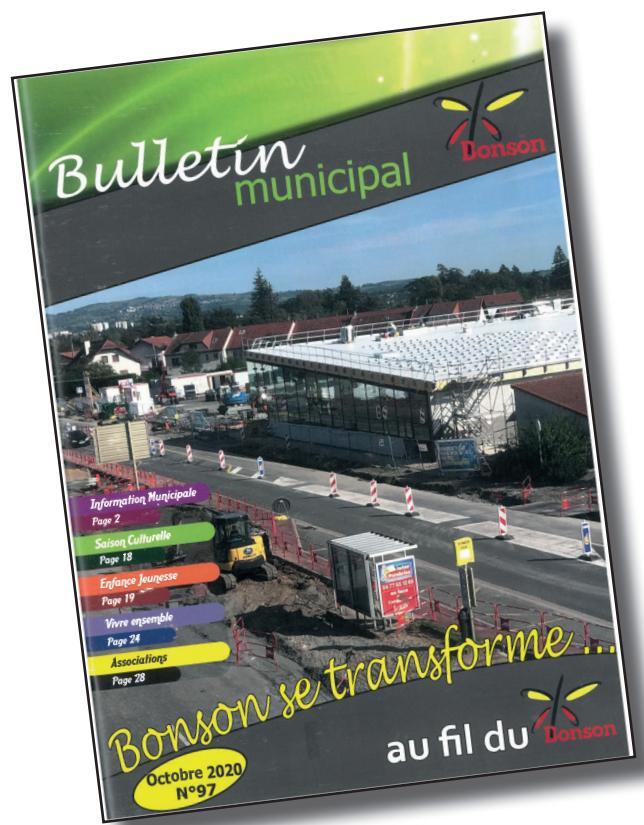
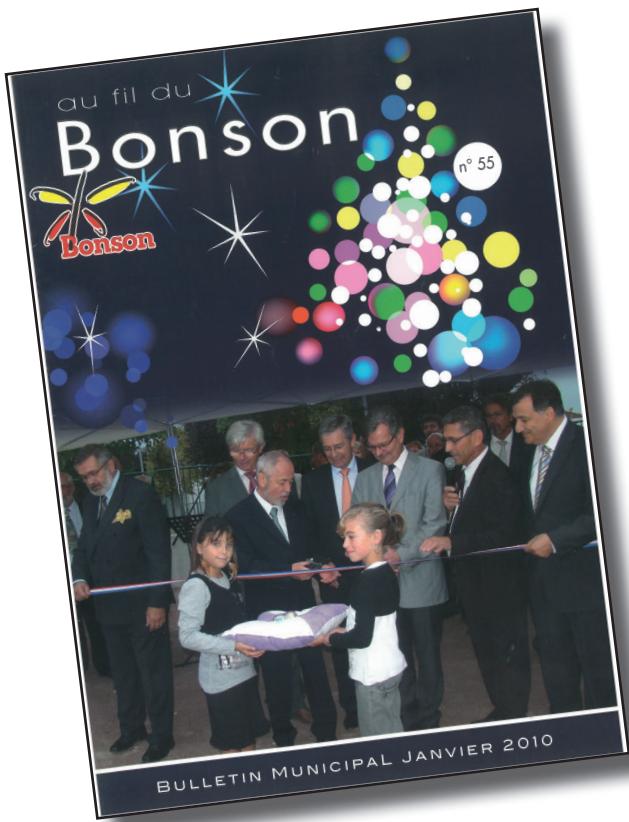
Attention : Prévoir votre pass sanitaire ; il vous sera demandé.



ème Édition



- **Souvenirs bonsonnais (interviews) :**
Comment les bonsonnais et les différentes personnalités politiques ont vécu ou perçu les différents changements sur notre commune.



100 ème



Joëlle Caltagirone

Née sur la commune en 1959, Bonson est ma ville de cœur puisque j'y habite depuis mon enfance. J'y ai également réalisé ma vie professionnelle au service administratif de la Mairie pendant plus de 40 ans.

C'est la qualité de vie qui m'a retenue à Bonson, proche de toutes les commodités environnantes sans pour autant en avoir les désagréments. En plus de 60 ans de présence à Bonson, j'ai vu évolué la Commune avec la création de nouveaux quartiers importants ainsi que par la création de services jusqu'alors inexistants, s'adressant à toutes les classes de la population.

Les projets réalisés n'ont pas tous eu le même impact «visuel» mais chacun avait leur importance et leur nécessité.

L'aménagement du Centre Ville réalisé dernièrement a totalement modifié l'aspect de la commune et lui a donné un sentiment de bien-être et d'envie d'y vivre. Il crée enfin un « centre-ville » tant espéré par nombre de Bonsonnais ainsi qu'une liaison entre le quartier de la Gare et le quartier de la Mairie, malheureusement coupés par la voie de chemin de fer. J'espère que l'achèvement de ce projet par la halle marchande poursuivra cet élan et apportera une nouvelle dynamique aux commerces déjà installés.

Trois mots pour qualifier la commune de Bonson :

Dynamisme, bien-être et intégrité .



Coraline Faure

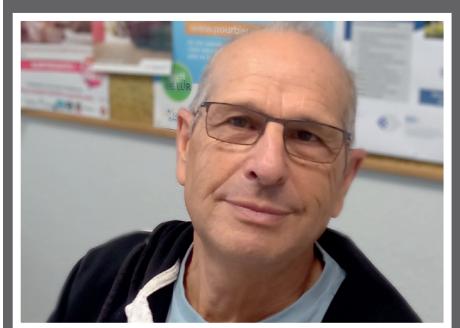
Née en 2000 à Bonson, la politique communale tournée vers la jeunesse (Crèche, dynamisme du centre de loisirs, nombreuses associations sportives et culturelles...) est, pour moi, ce qui est le plus attrayant. La plus belle réalisation Bonsonnaise de ces dernières années reste le plateau sportif qui jouxtera prochainement le nouveau centre de loisirs ! Bonson est innovante, novatrice, à l'écoute des habitants...



Camel Oksuz

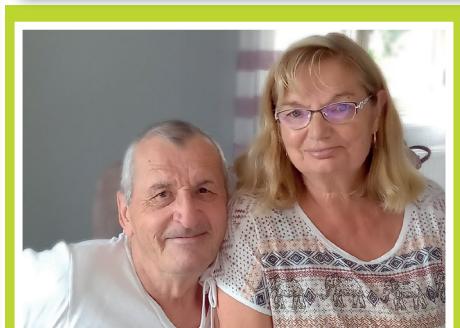
Né en 1976 à Bonson, j'ai toujours souhaiter y résider, garder mes amis d'enfance.

Le centre ville est pour moi la plus belle des réalisations qui grâce à ses infrastructures et commodités apportent accessibilité et dynamisme.



Jean-Michel Berger

Arrivé à Bonson en 1985 pour occuper mon poste de Policier Municipal, aujourd'hui à la retraite, les infrastructures routières, la sécurité ainsi que l'administration de la ville font que je ne penserai pas à en partir. Depuis plus de 5 ans, Bonson est expansive et beaucoup plus dynamique.



Marie Christine et Christian Girard

Proche de St Étienne et de son bassin d'emplois, Bonson nous a attirés en 1980 par sa proximité avec la Gare, ses écoles et les activités associatives.

Nous n'avons jamais eu envie de changer de cadre de vie, nous avons vu notre ville s'enrichir. Ses plus belles réussites à nos yeux sont le restaurant scolaire, le pôle médical, l'Espace Barbara et le complexe, les écoles, le centre bourg qui s'embellit, toutes les réalisations par secteurs qui ont fait évoluer la commune. Tranquillité, dynamisme et embellissement seraient les mots qui la caractérisent.



Jean-Jacques Lacoste

J'ai trouvé une grande et belle parcelle de terrain sur Bonson , ce qui m'a permis de m'y installer en 1973, avec l'avantage d'être proche de mon cabinet dentaire où je professais à St Just.

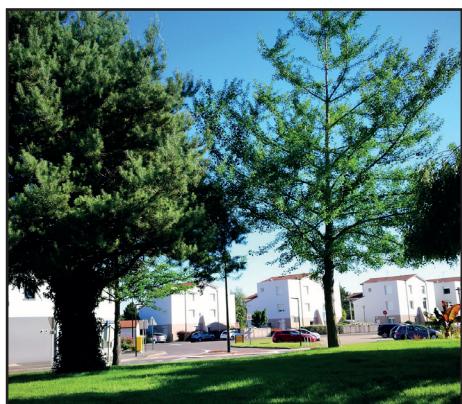
La bonne gestion pour le projet du centre ville ainsi que du pôle médical profitent, à mon avis, au développement harmonieux de Bonson.



Jeannette et Jo Delabre

Nous avions le projet de faire construire dans le secteur et sommes arrivés à Bonson en 1970.

Le restaurant communal ainsi que l'aménagement du centre ville profitent aux relations humaines entre habitants. Bonson est une ville «vivante» qui facilite l'intégration de ses nouveaux administrés.



Priscille Baptiste

Nous habitons en centre-ville sur Saint-Étienne et nous cherchions un cadre de vie plus calme, plus à la campagne mais avec toutes les commodités du quotidien et proche d'un axe routier afin d'être à moins de 30min de notre lieu de travail. C'est comme ça que nous sommes arrivés à Bonson en 2014. L'arrivée de la Fibre, la rénovation de l'école, le nouveau restaurant scolaire, l'aménagement du city stade, la crèche, la MAM, la rénovation du centre-ville font de Bonson une commune accueillante, agréable et attractive



Gérard Mazenod

J'ai connu la ville de Bonson par une connaissance et m'y suis installé en 1977. J'ai trouvé cette commune agréable et à proximité de St Étienne. Les réalisations les plus marquantes sur ces années de présence sont la rénovation de la Mairie, la création du pôle médical ainsi que l'aménagement du secteur des écoles.

Bonson est une commune agréable, dynamique et ambitieuse.



Philippe Propage

Venu de St Étienne à Bonson en 1984, j'ai trouvé une ville à la campagne, un centre ville qui est devenu de qualité, en peu de temps. Bonson change, évolue et il y fait bon vivre !



Bernadette Blanchon

Nous souhaitions nous éloigner de la ville et sommes arrivés sur la commune de Bonson en 1984, afin de nous rapprocher de notre travail et pour notre qualité de vie... Nous n'avons jamais eu envie de repartir ! Au fil des années, nous avons pu apprécier l'Espace Barbara, le complexe sportif ainsi que le regroupement scolaire, le centre ville et les actions sociales.

Bonson est une commune vivante, dynamique et évolutive.

100 ème



Francisque Bouchet

La situation géographique ainsi que ses commerces m'ont attiré sur la commune en 1976. La plus belle des réalisations sur Bonson est, pour moi, le regroupement des écoles qui a permis de faire «d'une pierre, trois coups» !

Les enfants peuvent étudier au même endroit au sein de classes plus confortables ; ce regroupement a libéré un espace pour la mise en place du centre de loisirs (enfants et ados) ; un restaurant municipal a été conçu favorisant la cohabitation entre enfants et seniors. Une belle réussite pour la municipalité !

Bonson est une ville relativement tranquille, vivante et dynamique, favorisant un bon contact avec sa population.



Bénédicte Cellier

Née à Bonson en 1931, l'évolution de la ville et son cadre de vie font que j'y suis restée. Notre commune a su grandir d'une façon harmonieuse et, aujourd'hui, est reconnue comme une ville de qualité ! Une vie associative assez riche et la prise en compte de la population de la crèche au village seniors profitent au bien vivre à Bonson.



Jean-Marc Pichon

Je suis venu à Bonson en 1972 et fut très bien accueilli par la population très sympathique. Élu au conseil municipal sur 2 mandats, j'ai vécu le développement du tissu associatif de Bonson ainsi que la création du gymnase Marcel Pouillon. Le Pôle médical est une belle réussite et contribue à la modification de l'image de notre ville : Bonson n'est plus une ville dortoir !



Alice Pusleski

Née en 1923, j'ai toujours travaillé sur Bonson où j'avais une entreprise avec une belle qualité de vie. J'ai beaucoup travaillé pour la commune et j'ai vu mon père participer à la construction de l'église.

Bonson est une ville vivante et animée !



Paul Bertin

Je me suis marié en 1952, date à laquelle je me suis installé à Bonson pour reprendre la direction des Tôleries Foreziennes, affaire familiale du côté de mon épouse où à l'époque, il y avait 4 salariés. Aujourd'hui elle en compte 100 !

Bonson a su garder ses entreprises et a contribué à leur développement. C'est une commune innovante, proche de ses habitants avec des services bien développés.



Maud Mounioloux

Proche de la nature, sa situation géographique ainsi que son cadre de vie ont fait que j'ai choisi de m'installer à Bonson en 2010. Avec le temps, la facilité pour circuler afin d'arriver sur St-Etienne avec les enfants qui grandissent est un très bon atout.

la rénovation du centre ville et la construction du nouveau Lidl sont pour moi, de très bonnes réalisations. Agréable, Bonson reste une ville à taille humaine où l'on se sent en sécurité avec une bonne qualité de vie.



Corinne Hulain

Salariée du salon de coiffure, je me suis installée sur Bonson en 1996 pour me rapprocher de mon travail mais, aussi, de la clientèle. Plusieurs réalisations dans notre ville ces dernières années, m'ont plu telles que : le centre ville, l'avenue de la Mairie mais aussi tout ce qui a été mis en place pour les jeunes et les personnes âgées.

Notre commune a su garder un esprit familial tout en étant dynamique.



Grégory Chataing

La Boutique était ouverte depuis 1985, je l'ai reprise en 1999. Bonson est une ville très attractive et évolutive qui permet de développer de nouveaux projets comme ma nouvelle franchise. Le pôle médical a restructuré le quartier de la Gare.



Joan PIÑOL MORA
Maire de Mora d'Ebre
Député provincial
Commune jumelée avec Bonson

Mora d'Ebre entretient des relations continues avec la mairie de Bonson depuis notre premier contact et la signature du Serment de Jumelage en Septembre 2016 à Bonson.

Nous avons noté que l'évolution de Bonson, ces dernières années a été très visible grâce à l'énergie de l'équipe municipale avec Joseph DEVILLE et maintenant avec Thierry. Je voudrais mettre l'accent sur quelquesunes de ces actions comme la création du pôle médical, la construction du village senior et plus récemment la restructuration du centre ville et sa zone commerciale. En quelques années, ils ont su moderniser la ville de Bonson.



Christian Boularaf

Arrivée récente en 2019, c'est l'emplacement, le passage ainsi que la visibilité qui m'ont fait choisir la ville de Bonson. C'est une commune idéalement placée sur l'axe Saint-Etienne Montbrison. Le centre-ville de qualité avec des aménagements soignés en font une commune très dynamique où règnent l'écoute et la proximité.



Bruno et Véronique Bianchin

Nous sommes arrivés à Bonson en 2008 pour raison professionnelle : le Bar-tabac est le seul sur la commune, l'emplacement sur cette place aérée ainsi que le parking au pied de l'établissement nous a plu.

Le magasin Lidl est pour nous la plus belle réalisation sur Bonson pour la qualité de la structure ainsi que les aménagements effectués en centre ville.

Dynamique mais toujours rurale, Bonson est en évolution.



Au cours de nos différents contacts de nombreux amis de Bonson sont venus à Mora d'Ebre et le contact a été très positif et amical. De même lors de nos visites à Bonson nous avons été très bien accueillis. Des liens ont été établis parmi plusieurs associations (école de danse, cours d'espagnol) et le centre de loisirs. Ces rencontres ont contribué au renforcement des liens entre nos deux communes. Dans le cadre du jumelage, nous continuons à travailler sur la construction d'un village senior à Mora d'Ebre sur le modèle de celui de Bonson. Puis nous avons le projet d'une « auberge de jeunesse » en collaboration avec Bonson afin de faciliter les échanges entre nos concitoyens.

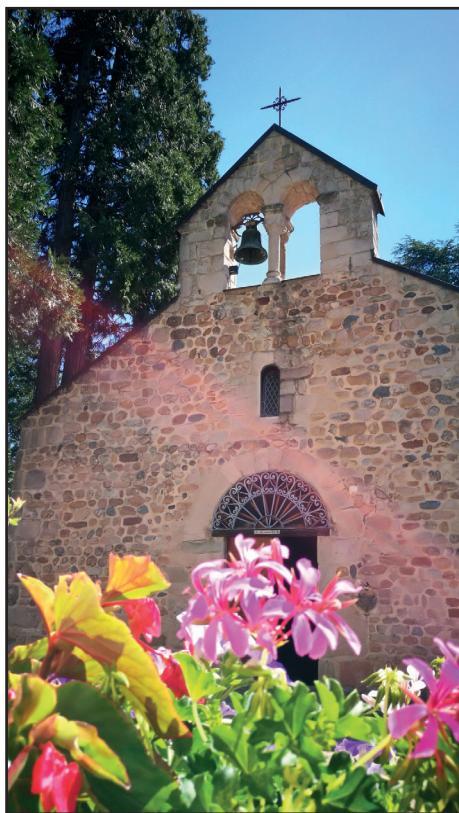


Joseph Deville
Maire de Bonson
de 2008 à janvier 2021

Le côté «ni ville, ni campagne» a fait que je suis venu m'installer à Bonson en 1981.

Les plus belles actions réalisées sur ces dernières décennies sont, à mon goût, les grands projets : les écoles, le centre de loisirs, la crèche, le Village seniors, l'aménagement du centre-ville ainsi que le Pôle médical. Toutes ces réalisations ... ont fait sortir Bonson de l'image «village - dortoir» pour en faire une ville dynamique.

Humainement, je retiendrai la bonne relation et les approches avec la population.



Christophe Bazile
Président de Loire Forez
Agglomération

La commune de Bonson est une commune qui est passée de 3.600 habitants en 2008 à plus de 4.000 habitants aujourd'hui. Bonson est comme beaucoup des 87 communes de notre territoire : particulièrement attractive !

De ce fait, il est important de trouver les solutions pour assurer un développement équilibré en conjuguant au mieux développement économique, habitat, aménagement des espaces urbains, mobilité et sécurité en ville.

Et Bonson, depuis quelques années, effectue un travail d'investissement, de réhabilitation et de restructuration pour la redynamisation de son centre-ville, pour l'attractivité et l'image de la ville.

Ce développement s'effectue aussi en renforçant la production et la rénovation de logements sociaux, tellement indispensables pour nos jeunes couples et nos retraités.

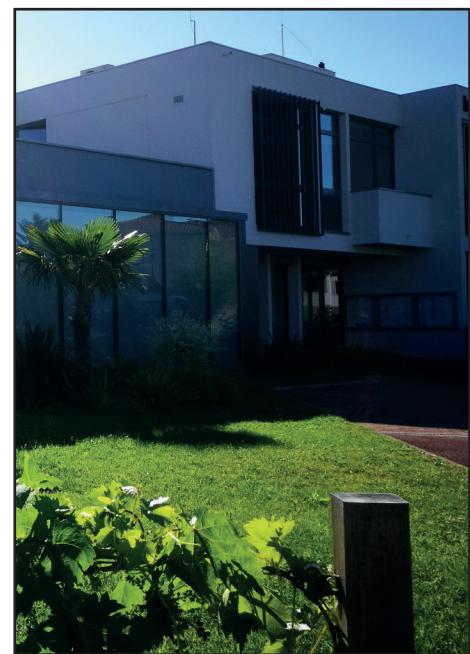
Enfin, l'accueil des enfants dans les écoles a totalement évolué avec un nouveau restaurant scolaire, un pôle périscolaire, et l'agrandissement des écoles maternelle et élémentaire.

Bonson est une ville dynamique et en mutation. Et elle s'inscrit pleinement dans la logique de Loire Forez agglomération de préserver cette qualité de vie que beaucoup nous envient !

C'est pourquoi la politique de développement des déplacements autre que la voiture auto-soliste (vélo, pistes cyclables, modes doux, covoiturage...) est incontournable et prend tout son sens dans les nombreux projets en cours et à venir sur l'agglomération.

Dino Cinieri
Député de la Loire
Conseillé Général

Pour ma part, le projet que je retiendrai parmi tant d'autres, serait celui de l'extension maternelle et élémentaire et la création d'un restaurant scolaire. Un bel enjeu pour cette commune et pour les bonsonnais mais je n'oublie pas non plus la distribution de vélos à nos enfants tellement heureux ce jour-là ! Quelle belle initiative ! Je veux, bien sûr, remercier toutes les entreprises qui ont participé à ces travaux et souligner enfin que nous avons, apprécié tout particulièrement avec Sylvie Bonnet l'implication de tous, le souci de la recherche de solutions dans la concertation ainsi que l'ambiance cordiale et respectueuse dans laquelle se sont déroulés ses beaux projets. Bonson, une commune chaleureuse et accueillante dans lequel, tous les habitants ont plaisir à vivre.





Sylvie Bonnet
Conseillère Départementale
Député suppléant de Dino Cinieri

Bonson est aujourd’hui une commune reconnue pour sa qualité de vie, son dynamisme, son rayonnement, la pertinence de ses projets réussis. Nous pouvons nous réjouir, ensemble, de ces beaux résultats et en être fiers.

Cette commune est dotée des équipements structurants essentiels, avec des services à la population efficents, facteur clé de succès pour envisager un avenir serein. Parmi les travaux, je retiendrai le réaménagement du centre bourg avec le transfert du magasin Lidl, la requalification de l’avenue de la Mairie et le réaménagement du parvis et des jardins de la Mairie. Mais également, l’aspect environnemental qui a toute sa place dans l’ensemble des réalisations. Des cheminements piétons aménagés pour la plus grande joie et la sécurisation des habitants. Je souhaite que Bonson s’épanouisse encore, de promouvoir et d’identifier Bonson, comme un lieu exceptionnel où il fait bon vivre, avec comme trait d’union l’intérêt collectif. Intérêt collectif qui depuis toujours pour le Maire et son conseil municipal est le fil conducteur de l’engagement et la volonté de répondre au mieux aux attentes de la population, d’entretenir son patrimoine et de développer des projets d’avenir.

Etre maire est le plus beau des mandats, et le mandat municipal est d’ailleurs le seul que nos concitoyens plébiscitent encore ! Nous savons combien ils attendent de nous. Que l’on soit maire d’une ville ou d’une commune rurale, nous sommes avant tout élus locaux, c'est-à-dire dans un rapport de proximité et de contact avec les habitants.

Oui, sur tous les sujets, c'est d'abord vers nous que les habitants se tournent pour répondre à leurs problèmes quotidiens.

Quant aux futurs projets, Bonson n'a pas fini de nous étonner !



Cécile Cukierman
Sénatrice de la Loire
Conseillère Régionale

Au cours de ces dernières années, il y a eu de nombreuses actions importantes sur la commune. A mes yeux la plus innovante est celle de l'équipement en vélo de tous les enfants de la commune progressivement. Au-delà de l'équipement en lui-même, c'est penser les déplacements dans la commune autrement que par le tout voiture, c'est aménager les rues pour faciliter et sécuriser et ainsi permettre aux enfants une pratique du vélo.

Qualifier une commune est toujours un exercice compliqué. Simplement je dirai une commune accueillante et dynamique. Une commune où il fait bon vivre à tout âge et où les associations et infrastructures permettent de se réaliser individuellement et ensemble.



Alain Laurendon
Ex Conseiller Départemental
Ex Vice Président du Département

Les actions conduites sur Bonson ces dernières années sont, pour moi, sans hésitation la mise en place du contournement de la commune avec la déviation de la RD498 et de la RD8, la mise en place par l'Intercommunalité de la zone des Plaines, le développement de la mobilité douce avec les actions auprès des enfants et la validité de poursuivre les aménagements nécessaires.

Bonson : une commune à la porte d'entrée de la Communauté d'Agglomération, ambitieuse et en plein développement !



Bilan travaux mai 2020 - août 2021

Bâtiments :

- Télégestion des chaufferies Barbara et école : 17 286,00 €

École :

- Étanchéité et isolation toiture terrasse école primaire Verne : 71683,00€
- Remplacement zinguerie et habillage bords de toitures école Jules Verne : 44 500,00 €
- Rénovation éclairage des salles de classe par des pavés LED : 33 400 ,00€
- Équipement d'alarme confinement : 3 944,00€
- Équipement portier vidéo des portail Primaires et maternelles : 3894,00 €



Espace Barbara :

- Remplacement chaudière : 27924,00 €

Vestiaires Foot :

- Rénovation des vestiaires Foot (peinture murs et plafonds, radiateurs) : 11 962,00 €

Terrains de Foot :

- Rénovation, désherbage, sablage, re semis du terrain entraînement : 11 000€
- Désherbage, sablage, et pose hybride synthétique et gazon devant les buts : 10 000,00 €

Salle Pouillon :

- Réalisation local rangement : 900 €

Salle de l'Amitié :

- Remplacement chauffage vétuste : 2050,00 €
- Remplacement des portes et fenêtres PVC : 27 000,00 €

Centre de Loisirs :

- Pose voile d'ombrage : 2250,00 €

Mairie :

- Climatisation salles de réunions : 12 700,00 €
- Remplacement centrale alarme incendie : 2 840,00€



Voirie :

- Signalisation voie piétonne et voie cyclable : 13 400,00 €
- Mise en conformité des passages piétons : 8 100,00 €
- Rénovation du réseau d'arrosage automatique : 20 000,00 €
- Création cheminement et clôture passage complexe et église : 23 300 €

Cimetière :

- Diag cimetière, mise en place outil de gestion : 30 700,00 €
- Extension columbarium : 11 420,00 €

Complexe sportif - Terrains de football

Au lendemain des tournois du FCBSC, la commune a procédé à la rénovation des surfaces de but du terrain d'honneur.

Le procédé Hydrograss consiste à poser un mixte de gazon synthétique et gazon naturel.

Ce procédé permet de garder une surface de jeu uniforme, dans les zones de forte usure comme les zones de but

La surface reste toujours verte, même lorsque l'herbe naturelle est usée.

Hormis les avantages liés au confort de jeu, le travail de fin de saison des services techniques sera allégé avec une récupération rapide du gazon naturel et un raccourcissement de la période de régénération.

La surface «toujours verte» garantira une bonne apparence visuelle aux utilisateurs et aux spectateurs

La commune de Bonson est une des premières de la région à mettre en place ce procédé Hydrograss pour un club de District.



Contardo

TRAVAUX PUBLICS
Viabilisation
Terrassement
Canalisation

17 Ter, Rue des Grillettes
42160 BONSON

Tél : 04 77 36 59 11 - Port : 06 89 64 92 20 - Fax : 04 77 36 41 55

GM PLOMBERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE



RGE Qualibois (chaudières granulés/buches)
RGE Qualipac (pompes à chaleur)

06 52 69 06 68

BONSON

Guillaume Mars

gmplomberie@laposte.net

Projets structurants 2020-2026 : Première partie

Le plan de mandat est la feuille de route, l'acte fondateur de l'action d'une collectivité pour une période donnée. Grâce à cet outil la municipalité porte un projet ambitieux reposant sur 6 piliers : l'enfance et la jeunesse, l'environnement et le cadre de vie, la sécurité, le développement économique, la vie associative et l'action sociale.

Au travers de ce cahier de 4 pages, nous avons le plaisir de vous informer sur 8 projets en cours ou à venir. Chaque dossier sera présenté plus en détails lorsque l'état d'avancement le permettra.

● Un nouveau centre de loisirs

pour le bien-être de nos petits bonsonnais



Nous nous sommes engagés à augmenter le nombre de places de garde ainsi qu'à lancer une étude sur la restructuration de la Grange aux Loisirs.

Cette étude a mis en exergue la possibilité d'édifier une nouvelle structure enfance au sein du parc des Javellettes en bordure de la rue de la Pierre, offrant le meilleur rapport qualité/prix ainsi que de nombreux avantages en comparaison des autres solutions.

Chaque étape importante sera présentée en commission et validée en Conseil Municipal puis présentée dans votre bulletin municipal.

Montant prévisionnel de l'opération : 1 850 000€ HT.

Calendrier prévisionnel : Ouverture de la nouvelle structure fin 2024.

● Un nouveau centre-ville

avec plus de services et de commerces de proximité



Ce projet initié en 2016, est le fruit d'une réflexion basée sur une étude de mise en cohérence urbaine réalisée par un architecte paysagiste. Il s'articule autour de trois axes majeurs :

- La requalification et la dépollution d'une friche en centre-bourg avec la construction d'un nouveau supermarché LIDL ;
- L'aménagement urbain et paysager des jardins de l'hôtel de ville, de l'avenue de la mairie et de la rue Charles de Gaulle ;
- La construction d'une halle marchande accompagnée de la réfection des parkings Mitterrand et Chareyre ainsi que de la placette commerciale ;

Montant prévisionnel de la deuxième phase (Parkings Mitterrand et Chareyre, placette commerciale et signalétique du centre-ville) : 450 000€ HT.

Calendrier prévisionnel : reprise des travaux courant 2022 pour une livraison début 2023.

● Un renforcement des investissements de sécurité

La sécurité de nos concitoyens est une de nos priorités. Nous avons décidé de consacrer une partie de notre plan de mandature 2020-2026 à la sûreté et la tranquillité publique.

- Évolution du service de la Police Municipale avec l'équipement en arme de catégorie B, l'achat d'un deuxième véhicule ainsi que la création d'un véritable poste de police et centre de supervision urbain, au sein de l'Hôtel de ville ;
- Vidéoprotection : amélioration du système existant (13 caméras) avec le passage en communication Très Haut Débit, puis développement avec 10 sites renforcés ou nouvellement équipés ;
- Sécurité du groupe scolaire Jules Verne : installation d'une alarme anti-intrusion (dans le cadre du plan Vigipirate) et de visiophones à chaque accès du public ;

Montant prévisionnel de l'opération : 192 000€ HT.

Calendrier prévisionnel : 2021 pour les équipements de la police municipale et début 2022 pour la vidéoprotection.



● La sécurisation de la Route Départementale 108



La rue du Pré du Clerc (RD 108) est devenue un des axes majeurs de Bonson, tant à l'échelle communale qu'intercommunale, en complément des 4 branches majeures constituées par la RD 498 et la RD 8.

La municipalité a souhaité engager une réflexion portant sur les objectifs d'aménagement suivants afin de réduire les vitesses, de sécuriser des cheminements piétons et si possible, d'améliorer des cheminements doux. Pour ce faire, le bureau d'études 3D Infrastructure, domicilié à Saint-Chamond, a été mandaté afin de réaliser une étude de faisabilité de sécurisation de la RD 108 entre le rond-point de la becque et l'intersection de la rue de la rivière. Celle-ci a été validée en Conseil Municipal le 27 mai.

Montant prévisionnel de l'opération : 210 000€ HT.

Calendrier prévisionnel : avant-projet fin 2021 et travaux courant 2022.

● Rénovation énergétique des bâtiments

Pour le groupe scolaire, les travaux visent à diminuer la facture énergétique des bâtiments. Il s'agit de la reprise de l'étanchéité et de l'isolation des toitures terrasses des bâtiments datant de 1980, réfection des zingueries et des débords de toit, réfection des éclairages des classes et des communs par éclairage à leds performants. De plus, la télégestion a été installée.

Pour l'Espace Barbara, il s'agit de remplacer la chaudière vieillissante par une chaudière HPE nouvelle génération et la mise en place d'un outil de télégestion qui permettra de faire des économies d'énergie.

Pour le Gymnase Le Pré Salvau, il s'agit là aussi de réduire la facture énergétique en effectuant les travaux nécessaires pour éviter les déperditions d'énergie au niveau des locaux de rangements.

Montant prévisionnel de l'opération : 173 285€ HT.

Calendrier prévisionnel : opération en cours



● Des locaux associatifs rénovés : Maison des Associations



La commune a fait l'acquisition de l'ancienne maison paroissiale en 2019 dans le but d'y installer des associations. Une étude est en cours afin de rénover l'intégralité de ce bâtiment ainsi que la cour extérieure afin de proposer à nos associations des locaux fonctionnels, de rangement, une salle de réunion et d'activité.

Montant prévisionnel de l'opération : 210 000€ HT.

Calendrier prévisionnel : études en cours pour des travaux en 2022.

● La modernisation de la gestion funéraire-cimetière

Le cimetière est une de nos priorités pour ce mandat. Après avoir agrandi le columbarium puis commandé de nouveaux caveaux, une mission a été confiée au groupe Elabor afin d'informatiser la gestion funéraire. Nous travaillons également à l'embellissement de ce cimetière et à l'amélioration de ce stationnement.

Montant prévisionnel de l'opération : 69 000€ HT.

Calendrier prévisionnel : 2021 pour le columbarium et 2022/2023 pour les études et la mise en place du logiciel.



• Les derniers aménagements du Village seniors et du Parc de la Pierre

Ce projet lancé en 2016 avec le projet d'aménagement de la Pierre touche à sa fin. En effet, Cité Nouvelle construit actuellement les 10 dernières maisons du village seniors et la commune a fini les aménagements paysagers. Comme promis, une aire de jeux pour enfants sera implantée dans quelques mois afin de renforcer les zones de loisirs et de détente sur la commune.



Montant prévisionnel de l'opération : 30 000€ HT.

Calendrier prévisionnel : travaux de la 2ème tranche en cours et 2023 pour l'aire de jeux pour enfants



Nous nous devons de travailler autour d'un schéma directeur de certains équipements publics vieillissants afin d'anticiper l'avenir. Nous étudions aussi la requalification de la maison des 4 chemins et de l'ancien centre de loisirs car ils ne sont pas aux normes accessibilité et nécessitent de très lourds investissements afin de les rendre de nouveau opérationnels. Nous n'oublions pas non plus notre belle chapelle, Notre Dame de Bonson. Un cabinet spécialisé sera missionné afin de prévoir la rénovation et l'entretien de l'édifice sur plusieurs années.

Enfin, d'autres projets sont en réflexion et à l'étude comme par exemple : le programme de plantation d'arbres et végétaux sur le domaine public, l'embellissement des ronds-points et entrées de ville, la deuxième tranche du réaménagement du complexe sportif avec notamment la création d'un terrain de football synthétique, la création d'un parc de loisirs aux abords du Bonson, la création d'un parcours sportif et de santé ou encore la requalification de l'îlot du rond-point Charles de Gaulle.

A suivre...

Monsieur Le Maire est à votre disposition afin d'échanger sur les projets et dossiers en cours.

Mille mercis à nos partenaires et financeurs, qui nous accompagnent et nous font confiance, dans tous nos projets en direction des bonsonnaises et bonsonnais.



Travaux en cours

• Projet d'aménagement La Gare/Résidence Le Green



Après un long travail en concertation avec les services de l'Etat, l'agglo Loire Forez, le promoteur immobilier D3A et le bailleur social Le Toit Forézien (voir bulletin municipal de Février 2021), les travaux de construction du programme immobilier Le Green ont démarré fin Juillet 2021.

Les riverains ont été conviés par Le Toit Forézien à une réunion d'information le jeudi 16 Septembre afin de leur présenter le projet.

LIVRAISON 1^{er} TRIMESTRE 2024

Vente en PSLA
46 maisons type T5 et 19 logements du T2 au T5

BONSON

Vente et renseignements :
LE TOIT FOREZIEN
04 69 35 07 55

Le Green

ActionLogement

Bonson

Loire FOREZ Agglo

D3A Promotion Groupe IDM Construction

*PSLA = Pret Social Location+Accession

D3A RCS 614 215 833 - Perpetuatio - Saint-Luc-Mézenc - Construction - D3A Immobilier



● Mobilité sur Bonson

Pour rappel, nous vous indiquions dans la revue du printemps, qu'une campagne de marquage au sol avait débuté au 1er trimestre sur plusieurs rues (des Granges, de la Pierre et les rues tout autour de l'école). En phase avec les propositions du Bureau d'étude mandaté par Loire Forez Agglomération lors du précédent mandat et au vue du gabarit de celles-ci, ces rues sont passées en zone 30km/heure. Vélo et voiture doivent donc se partager la route. Aujourd'hui, 3 nouvelles rues sont concernées par le marquage au sol : rue Jean Tronchon, rue de la Pierre, rue Sylvain Girerd.



Jobs d'été

Chaque année, depuis 17 ans, la commune emploie, pour la période estivale, des jeunes âgés de plus de 18 ans au sein du pôle cadre de vie.

Cette année, 8 jeunes ont participé à l'entretien de la commune, à l'installation de divers locaux (scolaires, extra-scolaires, complexe sportif), aux diverses missions dévolues au cadre de vie. Il s'agit parfois d'un premier emploi, néanmoins l'implication et la motivation des jeunes apportent une aide considérable et appréciée pendant cette période.

Le dispositif emplois saisonniers sera bien évidemment reconduit l'an prochain.

Chantiers Éducatifs

19 jeunes ont participé aux chantiers éducatifs cet été.

16 d'entre eux ont effectué leur mission encadrés par les agents municipaux de différents services: technique, ATSEM, centre de loisirs. Ils ont travaillé 30 heures rémunérées au SMIC horaire sur une semaine. La municipalité signe une convention avec le Département qui finance à 50% les emplois et l'association UTILE d'Andrézieux qui gère la partie administrative.

3 autres jeunes profiteront de ce dispositif lors des vacances d'automne.

Pour rappel, les jeunes doivent avoir 16 ou 17 ans et être bonsonnais. Les jeunes pourront faire leur demande pour 2022 dès le mois de mars.



METAL
URBAN
SIGNAL
CREATION

SOUS-TRAITANCE
TÔLERIE
MOBILIER URBAIN

TOLERIE-FOREZIENNE.COM

10 RUE DE L'INDUSTRIE
42160 BONSON

TEL : 04 77 55 17 10



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Auto Contrôle Forézien

Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car

42160 BONSON

04 77 55 09 55

A cartoon character of a smiling bear wearing a red and blue polo shirt, holding a thumbs up.

Cérémonie du 8 mai

Journée nationale du souvenir

En ce 8 mai 2021 et pour la deuxième année consécutive, une cérémonie de commémoration de l'armistice de 1945 a eu lieu sans public.

Nous avons rendu hommage à nos morts pour la France afin de ne pas oublier ceux qui se sont battus et qui sont morts pour défendre notre liberté.

Thierry DEVILLE, Maire de Bonson a lu le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

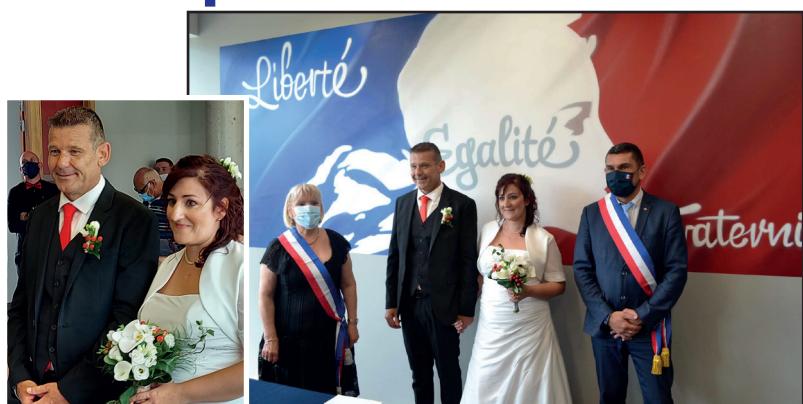
Nous remercions, pour leur présence, les représentants de la gendarmerie d'Andrézieux, les pompiers, la police municipale ainsi que Monsieur HUET, président de la FNACA et le porte drapeau.



M. Le Maire Thierry Deville proclame l'union d'une Élue

Le 10 juillet, Monsieur le Maire Thierry DEVILLE assisté de Odile LAROCHE FARIGOULE a eu la joie de procéder au mariage de Maryline et Stéphane. Mariage un peu particulier et chargé d'émotion pour Monsieur le Maire qui unissait là, une de ses conseillères municipales en présence de nombreux élus.

Marier un de ses élus est un moment privilégié et assez rare dans un mandat de maire, a tenu à souligner Thierry Deville.



Nous souhaitons à Maryline et Stéphane beaucoup de bonheur et nous citerons cette belle phrase de l'écrivain français Olivier Lockert dans Hypnose « Faites simple : préférez le bonheur ».

Renforcement de la Police municipale

Ils sont désormais deux à œuvrer pour notre sécurité et notre tranquillité. Nos policiers municipaux sont joignables au 04.77.55.55.61 ou au bureau de police municipale pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel agent.



Un nouveau véhicule de Police Municipale a été réceptionné, ce 17 mai.

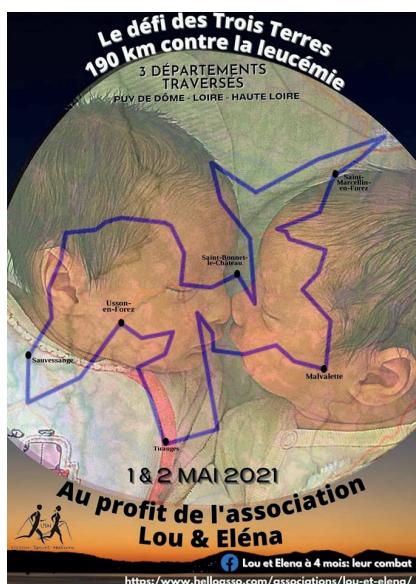


Association "Usson Sport Nature"... Lou & Éléna

Ce samedi 1er Mai, Thierry DEVILLE, Maire de Bonson, accompagné de Pacôme GALLET, Adjoint au Sport et Mobilité ainsi que Grégory CROIZAT Conseiller Municipal rattaché au Sport, ont eu le plaisir d'accueillir des coureurs de l'association "Usson Sport Nature".

Les responsables de cette association organisaient les 1er et 2 mai "Le défi des trois terres 190km contre la leucémie".

Cette belle initiative a pour but de venir en aide à deux petites jumelles prénommées Lou et Éléna, atteintes de cette maladie alors qu'elles n'ont que 10 mois. Elles doivent être soignées dans un hôpital à Paris par un traitement extrêmement coûteux venant des États-Unis.



Deux urnes attendaient vos dons pendant un mois dans deux commerces Bonnais :
- Le primeur "Terroir et Tradition"
- L'épicerie fine "Les Petits Bouchons".

La municipalité en a profité pour remettre la médaille de la ville à Thierry DAURELE et Caroline DEVAUX, Président de l'association et organisatrice de l'événement.

Nous renouvelons un grand bravo pour ce formidable geste de solidarité.



Élaboration d'une fresque - salle du Conseil

Forez Colors est une association créée en janvier 2018 à l'initiative de six amis de la région stéphanoise et montbrisonnaise. Poussés par l'envie de pouvoir organiser des évènements "street art", sculpteurs, photographe, portraitiste et artistes graphiques professionnels, ils se sont regroupés pour organiser des évènements à plus grande échelle.

Ils ont débuté ensemble en proposant leurs services directement à la mairie de Montbrison dans le cadre de l'organisation d'une exposition éphémère dans une tour, à l'époque, abandonnée : la Tour de Beauregard. 60 artistes, venus de toute la

France ont obtenu de part leur réalisation, un vif succès. Le groupe d'amis ayant participé à de nombreux "Jam", rassemblement de graphiques ont organisé plusieurs expositions dont des ateliers "graffitis" pour les plus jeunes ...et moins jeunes lors de sa participation à la biennale du Design de Saint-Etienne en 2019.



La mairie de Bonson a donc fait confiance à l'un de ses membres, Thomas JARACZEWSKI, connu sous le pseudo "Unick Street", afin d'habiller le mur principal de la salle du conseil, par une fresque représentant Marianne, la devise et les couleurs de la République.

Retour sur ... Audrey, Marion & Océane "Raid des Étoiles du Verdon"

Passation du drapeau de la Ville de Bonson en mairie ce 25 juin, entre Océane, membre de l'équipe des « Raid On Fire - Les Étoiles du Verdon » et Maud de l'équipe du « Raid Corsica Fémina ».

Audrey, Marion et Océane ont participé au Raid des Étoiles du Verdon et sont arrivées 2ème au classement général.
« Nous espérons qu'elles nous porteront chance. Les équipes n'étaient pas au complet, mais nous avons hâte de nous retrouver ultérieurement pour échanger sur nos aventures.»



Maud et Émilie "Raid Corsica Fémina"



Elles nous l'avaient dit, elles l'ont fait !!
Maud et Émilie ont participé au RAID CORSICA qui s'est déroulé début juin dans la belle région d'Ajaccio, pendant 3 jours avec des épreuves de course, vélo et trail. Tout ceci dans une très bonne ambiance.
Elles sont arrivées 25ème sur 65 participantes.
Nous tenons à les féliciter chaleureusement.

Cérémonie de remerciements aux sponsors

Vendredi 3 septembre, Audrey, Marion et Océane, les Raid on Fire ont réuni leurs 25 sponsors, amis et famille pour leur soirée de remerciements à l'Espace Barbara.

Lors de cette très sympathique soirée, elles ont remis un chèque de 1000 euros à l'association PHF (Pompiers Humanitaires de France) qu'elles ont récoltés suite à leur participation au Raid des Gorges du Verdon.
Nous les félicitons pour leur générosité et leur courage.

BRAVO LES FILLES !!!!





Concours photo

Bonson Loire

Concours Ph 2021 to



Paysages naturels

Patrimoine bâti

Scènes de vie en plein air sur notre commune

Valorisez vos meilleurs clichés !

Règlement et inscription en Mairie

Date limite de dépôt :
le 31 décembre 2021

Ouvert à tous,
petits et grands

Profitez du changement de saison et des belles balades automnales...

Prolongation du concours photo jusqu'au 31 décembre 2021 !
Ouvert à tous ! Règlement et inscription en Mairie

Brugyaz
AMBULANCE TAXI VSL

Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)
Transport de colis urgents



04 77 02 01 25

Concours des Maisons Fleuries



Le samedi 3 juillet, M. Le Maire et Odile LAROCHE FARIGOULE, Conseillère Municipale déléguée à l'Embellissement de la Ville ont donné rendez-vous aux personnes élues des communes de St Cyprien, Sury le Comtal, St Romain le Puy, St Georges Haute Ville et St Marcellin en Forez pour silloner notre ville et attribuer une note aux 19 participants.



CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS ILLUMINÉS 2021

Monsieur, Madame,

NOM Prénom

Adresse

Téléphone

Désire participer au concours des maisons et balcons illuminés.

Date et Signature :

Attention : Les illuminations doivent être visibles de la rue.

Les inscriptions devront être faites avant le 30 novembre 2021 en mairie aux heures d'ouverture.

Le passage du jury se fera le 09 décembre 2021 à partir de 17h30.

NB : La participation au concours est entièrement gratuite.

Concours « Fleurir la Loire »



Ce mardi 31 août, passage du jury départemental "FLEURIR LA LOIRE " dans notre commune.

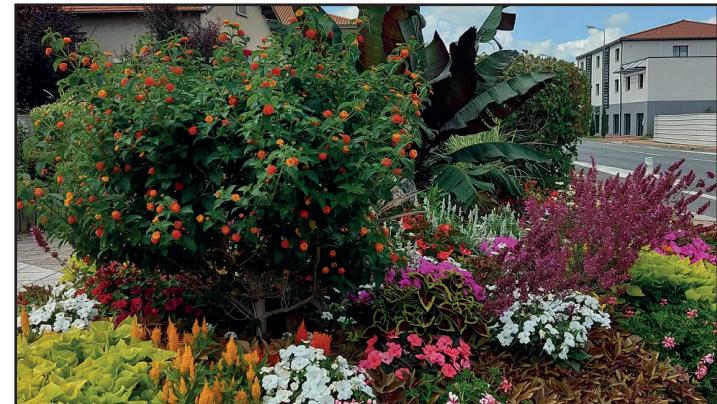
Ce concours contribue à la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel de nos départements, à l'amélioration du cadre de vie, à la valorisation de notre environnement et au développement touristique.

Accompagnés de nos jardiniers Laurent et Rémi et en présence de Monsieur le Maire Thierry DEVILLE et Christine PAQUIS, adjointe à la culture et communication, le jury a sillonné les rues et sites de notre commune. Nous avons pu admirer toutes les belles réalisations effectuées par notre équipe qui œuvre à l'embellissement de notre commune afin d'améliorer le cadre de vie de nous tous.

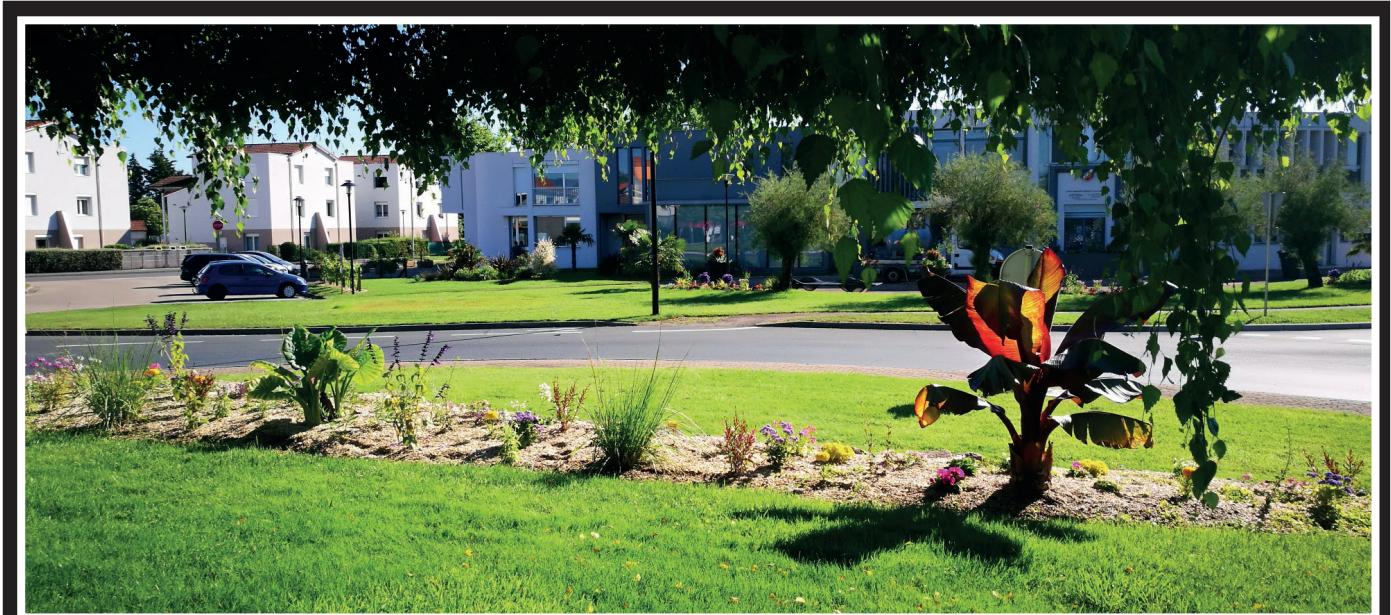
Le jury a apprécié les nouveautés et nous a complimentés. Nous attendons le verdict....

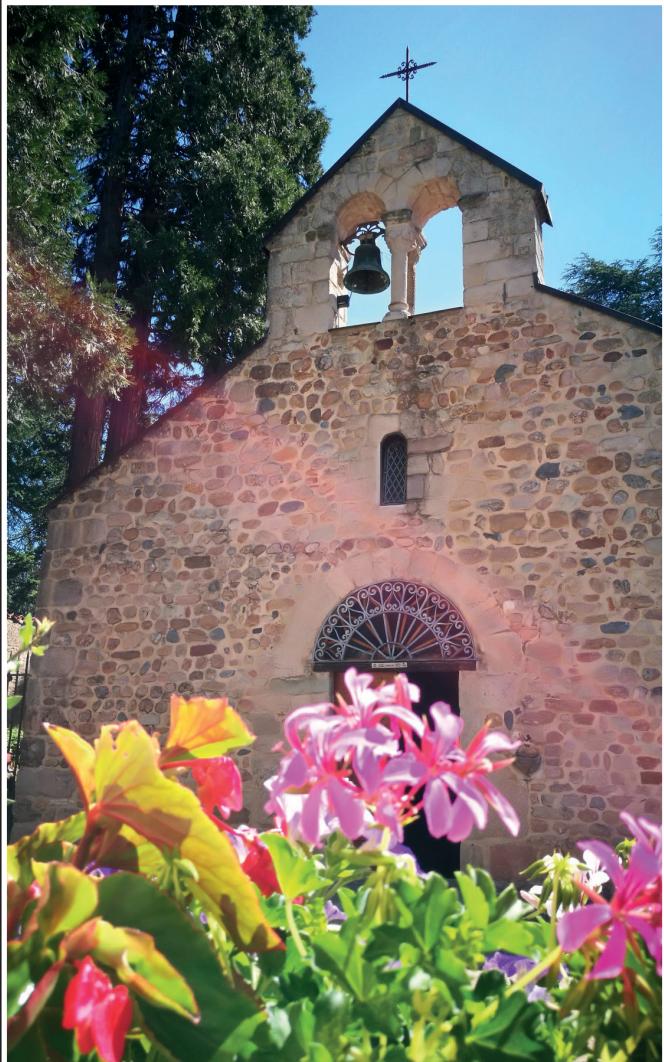
MERCI A NOS JARDINIERS.

PS. Nous rappelons que tout l'arrosage des massifs et des pelouses, que ce soit par aspersion ou manuel, est effectué avec l'eau du canal du Forez.



Dossier : Fleurissement de la commune





L'équipe de jardiniers chaque année développe le fleurissement de notre commune, fleurissement apprécié des habitants et des visiteurs. Massifs, jardinières, aucun quartier n'a été oublié ! La floraison couvre notre commune pour le plaisir des yeux et permet, ainsi, de mettre en valeur notre cadre de vie.

Pendant un mois de mai relativement frais, les agents communaux en charge du fleurissement des espaces verts ont rivalisé d'imagination pour végétaliser de nouveaux espaces et renouveler massifs et jardinières. Les vasques disséminées ici et là ont été garnies de plantes colorées.

Laurent, Jean-Pierre et Rémi ont réalisé ce fleurissement estival composé de fleurs annuelles ou vivaces, protégées cette année par de la fève de coco ainsi que du chanvre.

Petit rappel : l'arrosage est fait exclusivement avec l'eau du canal et non celle de la ville.

Le temps exceptionnel du mois de juin a contribué à l'épanouissement végétal bonninois. C'est parti pour un été et une arrière saison colorés !



Bienvenue aux nouveaux Commerçants/Artisans

Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité, contactez les services municipaux à l'adresse economie@mairie-bonson.fr.



Diététicienne Nutritionniste et Chargée de Projet en Nutrition, je vous accueille les vendredis et samedis au sein de mon cabinet situé au pôle médical de la Gare. Nourrissons, enfants, adolescents, adultes, sportifs, personnes âgées ainsi que femmes enceintes et allaitantes, je vous accompagne pour une prise en charge personnalisée pour répondre à vos besoins. Je vous reçois dans le cadre d'une pathologie particulière, une allergie alimentaire, une perte ou une prise de poids, un suivi de grossesse, un programme sportif, ... La psychonutrition, la micronutrition et l'aromathérapie viennent compléter cette prise en charge diététique de par mes différentes spécialités.



<https://estelleespositodiet.wixsite.com/diet> **instagram :** estelle_dieteticsaine **06.03.21.44.95**
Facebook : Estelle Esposito – Diététicienne Nutritionniste **estelle.diet@outlook.fr**



Boulangerie-Pâtisserie L'Escale de Bonson

Depuis le 14 juillet, l'équipe de L'Escale à Bonson vous accueille autour de ses bons produits fabriqués sur place et dans son local entièrement réaménagé.

Cet après-midi, monsieur le maire, Thierry Deville accompagné de son adjoint à la vie économique, Nathan Albouy ont pu souhaiter chaleureusement la bienvenue à ce nouveau commerce !

Nous lui souhaitons une belle réussite.



- Plâtrerie peinture neuf et rénovation
 - Maison neuve en placo
 - bandes à joints
 - pose de tapisserie / pose toile de verre
 - peinture / Enduit déco

Johan Hulain 06 47 06 68 12



Mickaël MABBOUX

multiservicesforeziens@outlook.fr

Toutes Prestations
Intérieur et Extérieur

- Entretien d'espaces verts :
Haies, pelouse, massifs, plantations
- Peintures, rénovation fer, bois :
Portail, volets, escaliers, barrières
- Tronçonnage bois de chauffage, rangement
- Déplacement et rangement : Tous mobiliers



06 59 66 23 83

Le petit marché du dimanche matin

Dimanche 6 juin, au matin, les Élus de la majorité municipale étaient présents sur la placette commerçante. Fruit de nos propositions et en concertation avec les exposants ambulants, de nouveaux emplacements ont été attribués. Sécurité, visibilité et cohérence ! L'occasion également de saluer et remercier chaleureusement les élus du secteur présents ce jour-là. Merci à tous de faire vivre notre belle commune chaque jour.



Réseaux électriques
Eclairage public
Signalisation lumineuse et tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut débit

BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Direction Loire Auvergne
BP 467 ZAC des Plaines
Rue des Chênes - 42164 BONSON
Tél : 04 13 64 03 83
Fax : 04 77 55 07 61
www.bouygues-es.com





Soutien à l'activité économique bonsonnaise

Bilan de l'opération « j'aime mon commerce à Bonson » - Quel succès !

Chaque foyer bonsonnais a reçu dans sa boîte aux lettres un bon d'achat d'une valeur de 5€ à dépenser dans un commerce partenaire de l'opération. Ce dispositif a été rigoureusement mis en place par les services municipaux. Ainsi, une convention a été signée avec chaque commerçant-participant afin d'enregistrer les bons d'achat auprès du trésor public. Pour mémoire, l'opération était valable jusqu'au 31 mai 2021.

Le bilan de cette opération « j'aime mon commerce à Bonson » est très positif : Plus de 20 commerçants locaux participants ! Près de 35% des bons d'achats distribués ont été utilisés par des bonsonnais dans des commerces bonsonnais (685 bons d'achat enregistrés au total) ! Finalement, c'est un soutien financier conséquent pour nos petits commerces et un geste fort de la municipalité envers eux. L'objectif est donc atteint grâce à la participation de tous.

Merci à tous les acteurs de cette opération exceptionnelle. Ensemble, soutenons nos commerces de proximité !



Soutien aux bars et restaurants

Un jeu-concours dénommé "Le Forez soutient ses bars-restos" a été organisé à l'initiative conjointe de Loire Forez agglomération et Forez-est du 9 juin au 16 juillet 2021.

Après tirage au sort et sous conditions (15€ minimum de dépenses dans un commerce partenaire), 5 vélos à assistance électrique et 450 packs culture d'une valeur de 50€ étaient mis en jeu !

La municipalité s'est naturellement engagée auprès de LOIRE FOREZ et FOREZ-EST dans cette belle animation.

Sous le contrôle des organisateurs, une urne a été installée en mairie et deux tirages au sort ont été réalisés en présence de Nathan Albouy, adjoint à la Vie Economique et aux Relations de Proximité.

Félicitations aux gagnants bonsonnais !

Application mobile LOCALY

LOCALY » est une application mobile gratuite téléchargeable sur « App store » et « Google play » qui a pour objectif de soutenir et valoriser le commerce local en agissant sur la fidélisation.

LOCALY vous permet d'utiliser votre smartphone pour avoir une fidélisation commune avec vos commerçants de proximité et obtenir de multiples avantages mis à disposition par vos commerçants. Très simple d'utilisation, vous pouvez «cagnotter» des points et cumuler vos scans après chaque passage chez les commerçants ayant affiché leurs QR code « LOCALY » en caisse ou en vitrine.

Soutenons le commerce local à la force du collectif !

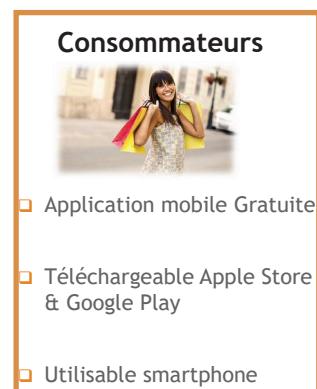
✓ La vitrine du commerce local

- Je choisis ma ville
- Je recherche mes commerces de proximités
- Description du commerce, images, itinéraire, contact, site web
- Commerçants géolocalisé
- Catalogue cadeaux



Systeme de fidélisation

- Localy n'intervient pas dans le paiement entre commerçant et consommateur
- Après l'acte d'achat le consommateur scanne le QRcode affiché sur le comptoir ou sur la vitrine du commerce
- Il flash sa note pour sécuriser sa transaction



Comment ça marche ?



- Je collecte mes points dans ma cagnotte commune, chez tous les commerçants LOCALY
- Je cumule mes scans après chaque passage en caisse
- Je commande mes cadeaux directement sur l'application



Liste des commerçants participants :

- Les petits bouchons de Bonson
- Clem Coif

• Tradition Frais

- MW Beauté
- Eve Guillaubey photographe

• L'atelier du ciseau

- Origin'elle
- Epi Chic

Une pépite dans la Loire : Altinnova

Sylvie Fayolle Maire de Saint Paul en Cornillon et Vice Présidente à St Étienne Métropole Chargée Du Développement Durable et de la Transition Écologique et Thierry Deville, Maire de Bonson, accompagné de son adjoint à l'économie Nathan Albouy, sont allés le mercredi 2 juin, à la rencontre de Corinne Verdier et Fabien Ripaud.

Ils ont découvert une équipe visionnaire et innovante que la région Auvergne-Rhône-Alpes a accompagnée dans son développement. Ils commercialisent Des équipements et aménagements pour les vélos que l'on découvre dans de nombreuses villes en France, (St-Etienne, Paris, Bordeaux, Annecy), en Europe et bientôt à New-York !

Designers, ingénieurs et techniciens conçoivent sur mesure des parkings sécurisés, autonomes, autoportants adaptés

à chacun ainsi que des équipements et services complémentaires. Développement, Innovation, consommation et emploi local tout ce que l'on aime en Auvergne-Rhône-Alpes au service d'une écologie de progrès !



Il fait bon aller à l'école à Bonson !

M. le Maire, toujours accompagné de son adjoint, a eu le plaisir de faire visiter à Sylvie Fayolle notre école, le périscolaire ainsi que le restaurant municipal dont les travaux ont été co-financés par la région .

La région Auvergne-Rhône-Alpes est fière d'avoir participé au financement de ces belles réalisations !

Environnement sécurisé, vastes locaux agréables et un restaurant magnifique avec vue sur le parc : pas d'excuses pour ne pas travailler dans un tel cadre !



Loire Forez agglomération communique

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le FISAC pour soutenir le commerce de proximité

En centre-ville ou en zone rurale, les commerçants et artisans font vivre les communes. Ils participent à la qualité de vie des habitants, à l'activité économique et à l'emploi. C'est pourquoi Loire Forez agglomération accompagne leur développement et l'installation de nouveaux commerces pour maintenir le dynamisme et l'attractivité commerciale du territoire. Elle dispose pour cela du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) mis en place par l'État, soit une enveloppe de 393 966 €, qui vient abonder le fonds communautaire d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services mis en place par Loire Forez agglomération en 2018. Ce dispositif permet de financer des actions collectives d'animation, de communication, de promotion commerciale ou des investissements et ainsi de soutenir les professionnels pour créer, développer et moderniser leur activité et ce jusqu'en 2022. Plus d'information : www.loireforez.fr

Un Territoire d'industrie pour encourager l'activité industrielle

Lancé en 2018 par le gouvernement, le programme Territoires d'industrie vise à accompagner les territoires industriels pour répondre aux enjeux de développement, d'attractivité, d'innovation, de recrutement et de simplification des démarches administratives. Depuis 2019, Loire Forez agglo s'inscrit dans le territoire d'industrie Thiers-Ambert-Montbrison. Dans le cadre du plan de relance national, cela va notamment permettre aux entreprises de bénéficier d'une attention plus particulière dans le traitement de leurs demandes mais aussi des mesures spécifiques inscrites dans le « pack rebond ». En plus des actions de communication auprès des entreprises et de la mobilisation d'aides à l'investissement, la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences sera une action majeure déployée cette année.



Maison des Grenadières : les fils du Bauhaus à l'honneur

Cette année, la maison des Grenadières vous invite à découvrir son exposition temporaire dédiée aux Fils du Bauhaus, jusqu'au 7 novembre.

Il y a cent ans, quand la broderie à la cannetille fait les beaux jours du secteur de Noirétable, l'école du Bauhaus est à l'avant-garde de l'Europe. Les rideaux et tapis qui sortent de son atelier textile, avec leurs formes épurées et géométriques, continuent d'inspirer, aujourd'hui encore, artistes, artisans, industriels et designers. Un siècle plus tard, les impacts de l'école et de ses innovations sont nombreux dans la création contemporaine.

Émerveillez-vous du travail des fils et filles du Bauhaus et découvrez de nombreuses animations proposées au public : visites guidées, ateliers de broderie, ateliers enfants et stages créatifs avec les artistes.

Plus d'informations : www.grenadières.com – 04 77 24 98 71 et sur la page Facebook @maisondesgrenadieres

Baroque en Forez

Cette année, le festival Baroque en Forez se déroulera du 2 au 10 octobre. Il aura pour thème « Les variations ». Une journée d'ouverture grand public aura lieu le samedi 2 octobre sur plusieurs sites emblématiques de Saint-Just Saint-Rambert.

Ce festival est l'occasion de découvrir la musique baroque à travers différents formats et divers lieux du territoire.

Réservation auprès de l'office de tourisme Loire Forez : 04 77 96 08 69 et sur www.baroque-en-forez.fr

ENVIRONNEMENT

Un nouvel espace de réemploi

Un espace de réemploi a ouvert ses portes début juin à la déchetterie Loire Forez à Savigneux. Dans un préfabriqué de 50 m² situé à l'entrée du site, les usagers peuvent désormais déposer et prendre librement des objets en bon état. Petit électroménager, petit ameublement, livres, jouets, quincaillerie et outils de bricolage, bibelots et vaisselle, petit matériel de chantier (tuyaux, palettes...) peuvent ainsi trouver preneur pour leur donner une seconde vie.

Déchetterie Loire Forez à Savigneux :

04 77 58 78 69

Broyez du vert !

Au printemps, les apports de déchets verts en déchetterie sont particulièrement importants. Mais utilisés en paillis, ils peuvent être une vraie ressource pour le jardin. Toutefois, l'élagage des haies ou des arbres génère parfois des déchets trop gros qu'il faut broyer pour en faire un bon paillis. Pour vous aider, Loire Forez a mis en place un service de prêt de broyeurs pour les habitants du territoire, en partenariat avec des jardineries locales. Chaque foyer peut ainsi bénéficier d'une demi-journée de location de broyeur gratuite par an. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site internet de Loire Forez et de joindre un justificatif de domicile. Une fois l'inscription validée, un courriel de confirmation vous sera envoyé pour contacter le loueur partenaire et réserver votre matériel.

Par ailleurs, pensez à composter vos déchets de cuisine pour nourrir votre jardin. Des formations au compostage sont proposées à l'automne sur plusieurs communes du territoire. Il y en a forcément une près de chez vous. Vous pourrez alors acquérir un composteur, subventionné à 50% par l'Agglo.

Plus d'informations : www.loireforez.fr

Passez au solaire !

Dans le cadre de son plan climat, air, énergie territorial, Loire Forez agglomération veut développer les énergies renouvelables locales, à commencer par le solaire. Afin d'encourager la transition des logements vers le solaire, l'Agglo propose aux particuliers un **cadastral solaire, consultable en ligne, pour connaître le potentiel de leur toiture selon son exposition**. Vous pouvez également contacter l'Espace Info Energie de la Loire pour disposer d'une information fiable sur l'installation de panneaux photovoltaïques.

Plus d'informations : <https://loire.insunwetrust.solar>

Contactez un conseiller Info Energie Loire au 04 77 41 41 25, du lundi au vendredi de 9h à 18h.



Collecte des encombrants

Nous vivons une période marquée par des comportements inappropriés, insultants ou par la dégradation de nos espaces publics. Dans nos déchetteries, nous remarquons que certains usagers sont de plus en plus irrespectueux envers nos agents et aussi envers les autres usagers. Nos agents ont subi plusieurs agressions verbales, dans le cadre de leur mission, cette année. Dans ces situations difficiles, il leur est malheureusement bien souvent impossible de faire respecter le règlement intérieur de nos déchetteries et les consignes de tri. Il est donc envisagé le déploiement de vidéosurveillance sur l'ensemble des sites ainsi que la mise en place de moyens permettant d'améliorer fortement le contrôle des accès.

En complément de ces investissements, rappelons les règles élémentaires de civisme dans nos espaces publics et au sein de ces services. Aussi, nous rappelons que les déchetteries sont un service public, sur lequel le tri des déchets doit être rigoureusement appliqué pour garantir le meilleur traitement par les différentes filières de recyclage. Pour les professionnels, il est indispensable de respecter les conditions tarifaires indiquées.

A titre d'information, toute agression sur un agent dépositaire du service public est passible d'une amende de 6.500 €.



Collecte des encombrants



La collecte des encombrants s'effectue environ une fois par an.

Loire Forez centralise les demandes des usagers en situation d'isolement et/ou à mobilité réduite dans un tableau et lorsque le nombre est suffisant avec une cohérence géographique, Loire Forez déclenche la prestation et informe les bénéficiaires de ce service gratuit de la date retenue.

La demande peut s'effectuer :

- Soit par courriel dechets@loireforez.fr
- Soit par téléphone : N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Rappel - Vous avez à disposition les déchetteries suivantes :

Déchetterie Sury-Le-Comtal

L'Echaud - 42450 - Sury-le-Comtal
Tél. 04 77 30 68 38

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-18h
- Samedi : 9h-18h
- Fermeture exceptionnelle
les jours fériés, les après-midis
du 24 décembre et du 31 décembre

Déchetterie Loire Forez - St Just St Rambert

Pré Furan, 42170 St-Just-St-Rambert
Tél : 04 77 36 91 48

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-18h
- Samedi : 9h-18h
- Fermeture exceptionnelle
les jours fériés, les après-midis
du 24 décembre et du 31 décembre

Déchetterie Savigneux

La Loge - 42600 - Savigneux
Tél. 04 77 58 78 69

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-18h
- Samedi : 9h-18h
- Fermeture exceptionnelle
les jours fériés, les après-midis
du 24 décembre et du 31 décembre

Cours d'Espagnol - Reprise des cours - Jumelage



● Cours d'espagnol

Pour le plus grand bonheur de Guillaume et de ses élèves, les cours d'espagnol ont pu reprendre en intérieur. La saison 2020/2021 s'est achevée par son traditionnel apéritif de fin d'année. Tapas, tortilla, sangria... Tous les ingrédients étaient là pour une ambiance 100% espagnole !

Lors du dernier cours, Guillaume a proposé à ses élèves de participer à la traduction française d'un document expliquant l'histoire du Château de Móra d'Ebre. Un exercice qui fut très intéressant culturellement et linguistiquement.

Les inscriptions pour la nouvelle saison ont eu lieu au Forum des Associations. Il reste encore des places (pour tous les niveaux). N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

● Échanges interculturels/intergénérationnels

Guillaume et Laurène, animateurs au Club Ados de Bonson, avaient pour mission cet été d'aborder le thème de la migration avec les jeunes.

Autour d'ateliers cuisine, ils ont proposé à certains élèves des cours d'espagnol de venir témoigner du parcours migratoire de leur famille.

On a pu ainsi apprendre qu'un couple était venu travailler en France car tous leurs orangers avaient gelé en Espagne. Pour d'autres, il s'agissait d'une fuite politique sous Franco ou tout simplement suite à des vacances.



42 Bis Avenue de la Mairie
42160 Bonson
Tél : 04 77 61 44 04

La
Bio
nous
rassemble

